

S.A. FINANCES & INDUSTRIES
Rue de Tombeek 5
1331 ROSIERES
RPM (Nivelles) 430 083 449

Bruxelles, le 27 août 2015

S.A. SPADEL N.V.

A l'attention de Monsieur D. DE SORGHES
Directeur Financier
Avenue des Communautés 110
1200 BRUXELLES
PAR COURRIER ELECTRONIQUE
d.desorghes@spawater.com

FSMA

Rue du Congrès, 12-14

1000 BRUXELLES

PAR COURRIER ELECTRONIQUE trp.fin@fsma.be, PAR
LETTRE RECOMMANDÉE et PAR PORTEUR

Messieurs,

Concerne: Notification article 74, § 8 loi du 1^{er} avril 2007

Par la présente, nous avons l'honneur de vous adresser, pour autant que de besoin, une notification sur la base de l'article 74, § 8 de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition.

Cette notification concerne la société anonyme **Société de Services, de Participations, de Direction et d'Elaboration, en abrégé S.A. SPADEL N.V., (ci-après " SPADEL")** dont le siège social est établi à 1200 Bruxelles, avenue des Communautés 110, inscrite au registre des personnes morales (Bruxelles) sous le numéro 405.844.436 et dont le capital est représenté par 4.150.350 actions.

Elle fait suite à l'acquisition, le 12 décembre 2014, par la société de droit luxembourgeois Sarl Société de Participation Guyan (ci-après "Guyan") de 9.000 actions de notre société.

A la suite de cette opération, la participation détenue par Guyan, en propriété, dans le capital de notre société est passée de 338.260 actions représentant 84,57 % des actions représentatives de son capital et des droits de vote à 347.260 actions représentant 86,81% de son capital social et des droits de vote .

Pour rappel, l'identité des associés de Guyan sont, indépendamment d'elle-même :

- Monsieur Marc du Bois, qui détient toujours en propriété, 110.383 parts sociales, soit 55,89 % des parts sociales représentatives de son capital et donc 55,89 % des droits de vote en ne tenant pas compte d'une éventuelle suspension des droits de vote afférents aux 10.803 parts sociales propres détenues par Guyan et 59,12 % des droits de vote en tenant compte d'une éventuelle suspension de ces droits de vote.
- Notre société qui détient toujours 76.284 parts sociales en propriété, soit 38,62 % des parts sociales représentatives de son capital et donc 38,62 % des droits de vote en ne tenant pas compte d'une éventuelle suspension des droits de vote afférents aux 10.803 parts sociales propres détenues par Guyan et 40,86 % des droits de vote en tenant compte d'une éventuelle suspension de ces droits de vote, ainsi que
- les deux enfants Monsieur Marc du Bois.

Notre société détient toujours, en propriété, 3.770.000 actions dans le capital de Spadel, soit 90,84 % des actions représentatives de son capital et des droits de vote, sans préjudice de l'éventuelle suspension des droits de vote afférents aux actions « Spadel » anciennement au porteur qui, en l'absence de conversion en actions nominatives ou dématérialisées au plus tard le 31 décembre 2013 faute de demande faite par leur(s) titulaire(s), ont été converties de plein droit en actions dématérialisées et ont été inscrites au nom de Spadel sur un compte-titre..

Veuillez agréer nos salutations distinguées.



S.A. GEREFIS
Administrateur délégué
Représentée par Marc du Bois